



Rythmes scolaires, 4 jours ou 4,5 jours d'école par semaine : un choix important pour vos enfants



Chers parents,

Depuis 2008 à Courdimanche, **l'éducation et la réussite éducative sont les priorités** pour nos enfants. En 2013, ces priorités se sont déclinées à travers un projet ambitieux : **les rythmes scolaires**.

Ce choix, qui a été impulsé par le cadre légal, s'est avéré répondre aux besoins des enfants mais aussi des familles sans pour autant avoir des incidences sur les horaires de l'école. En effet, le passage de 4 à 4,5 jours d'école par semaine a pu perturber certains parents, enseignants ou enfants dans leur l'organisation. Mais dès le départ, la ville de Courdimanche a souhaité installer les conditions d'**un épanouissement personnel et d'un accompagnement de l'enfant** durant les temps scolaires et périscolaires.





Le choix a alors été fait de proposer **des activités diverses et innovantes** à destination des élèves. Sportives ou culturelles, elles avaient pour objectif de permettre de les aider à **renforcer leurs compétences de façon ludique**, ainsi qu'en abordant les enseignements fondamentaux dans les meilleures conditions. Ils peuvent aussi apprendre à se faire davantage confiance, à **développer leurs capacités** tout en jouant, mais aussi découvrir de nouvelles activités. A travers les arts du cirque, les activités scientifiques, le théâtre, les échecs, la sophrologie, le yoga ou encore l'apprentissage de la citoyenneté c'est **un panel large** qui est proposé aux enfants afin de **les favoriser dans leur épanouissement**. Quant aux activités scolaires comme le golf ou le tennis, elles ont été mises en place afin de s'intégrer dans la cohérence de ce projet global autour de l'enfant.

Si les conditions sanitaires ne nous ont pas permis le maintien de ce rythme et des activités, elles reprendront dès que les règles sanitaires s'assoupliront, dans le cas où votre choix se porterait sur le maintien de la semaine à 4,5 jours.



A l'approche du renouvellement du Plan Educatif Territorial cette année, nous avons souhaité faire vivre les rythmes scolaires en s'appuyant sur **la démocratie participative**, comme toujours à Courdimanche. C'est pour cela nous avons proposé aux parents d'élèves élus d'organiser **un sondage pour connaître votre avis** sur l'organisation à retenir pour la rentrée 2021. Le choix que vous êtes amené à faire n'est pas anodin et aura des conséquences sur les activités qui pourront être dispensées à vos enfants.

L'intérêt de l'enfant est donc notre priorité à tous.

Notre position est claire : les rythmes scolaires sur 4,5 jours, grâce à l'organisation que nous avons mis en place, représentent **une véritable chance** pour les petits courdimanchois. Mais c'est à vous qu'il revient désormais de choisir et de voter. **Le choix majoritaire** que vous ferez sera celui que nous proposerons à l'Education Nationale et qui sera **mis en place dès la rentrée** de septembre 2021.

Nous comptons sur votre participation à cette consultation et nous ne doutons pas que les décisions qui seront prises à son issue le seront dans l'intérêt des enfants.



Elvira Jauën
Maire de Courdimanche

Sophie Matharan

Adjointe à la coéducation et à la petite enfance

